

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 12

M22- 0011567

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02275 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAADT EL JUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : Lot ATIADAYOUNE Rue 6 N°61001 CASABLANCA

Tél. 05 22 89 47 82

06 34 49 27 52

Total des frais engagés :

644,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr ABOUGHALEM KHALID
Gastro - Endocrinologie
21 Place Pasteur Q.H - Casa
Tél : 05 22 48 36 80

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24/06/2023

Nom et prénom du malade : OMARA AZIZA Age : 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Troubles digestifs

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.6.2023	CS		200.000	
				Dr ABOU SHALEM KHALIL Gastro - Entreologie 21 Place Pasteur Q.H - Casablanca Tél : 05 22 48 36 80 Fax : 05 22 48 36 83

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Charles Nicolle HEDYA TAK-TAK 19, Place Charles Nicolle Casablanca Tél: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41	24/06/2023	144,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABOUGHALEM KHALID Gastro-Entérologie Place Pasteur Q.H - Casablanca 05 22 48 36 89	24.06.2023	€ 600,- Abdomen a.d. Z30.	300.00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de t

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

PPV 28.20
LOT
PER

ET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET

EXECUTION

Docteur Khalid ABOUGHALEM

Spécialiste des Maladies de L'Appareil Digestif

ENDOSCOPIE - HEMORROÏDES

sur rendez-vous



الدكتور خالد أبو غلم

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

التنظير الداخلي - البواسير

بالموعد

الدار البيضاء، في :

24/06/2023

Casablanca, le :

NOTE D'HONORAIRES

MME OMARA AZIZA

Consultation spécialisée (Cs) : **200DH**

+

Echographie abdominale (Z30) : **300DH**

Total des honoraires : **500DH**

Dr ABOUGHALEM KHALID
Gastro - Entérologie
21, Place Pasteur Q.H - Casa
Tél : 05 22 48 36 80
INP : 091001108

إقامة باستور، 21 ساحة لويس باستور الطابق الثاني رقم 8 - حي المستشفيات الدار البيضاء، الهاتف: 05 22 48 36 80

Centre Pasteur 21 place Louis Pasteur 2ème Etage N° 8 Quartier des Hôpitaux - Casa. Tél.: 05 22 48 36 80

U for prox ≈ 50

$\Delta \eta \downarrow$ \rightarrow when $\Delta \eta$ \approx 5°

4

Docteur Khalid ABOUGHALEM

Spécialiste des Maladies de L'Appareil Digestif

ENDOSCOPIE - HEMORROÏDES

sur rendez-vous



الدكتور خالد أبو غلم

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

التنظير الداخلي - البواسير

بالموعد

Casablanca, le : 24.6.2023 الدارالبيضاء، في :

N° OMARA Aziza

34,40 Metilium.

14 3fs par jour sur les reg

22,20 Sulpiral 50 قيل 3 fs sur jour sur les reg

38,10 Mutese

200 3f. apres les rep

50,10 TANGANIL 500

14 3fs par jour a la fin des rep

✓ 144,80

Pharmacie Charles Nicolle
HEDYA TAK-TAK
19, Place Charles Nicolle
Casablanca
Tél.: 05 22 47 58 44 / 05 22 29 20 41

Dr ABOUGHALEM KHALID
Gastro - Entreologie
1, Place Pasteur - H - Casa
Tél : 05 22 48 36 80
INP : 091001198

إقامة باستور، 21 ساحة لويس باستور الطابق الثاني رقم 8 - هي المستشفيات الدارالبيضاء، الهاتف: 05 22 48 36 80

Centre Pasteur 21 place Louis Pasteur 2ème Etage N° 8 Quartier des Hôpitaux - Casa. Tél.: 05 22 48 36 80

DOCTEUR ABOUGHALEM KHALID

**SPECIALISTE DES MALADIES
DE L'APPAREIL DIGESTIF
ENDOSCOPIE-HEMORROIDES**

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

Mme OMARA Aziza

Casablanca le, 24/06/2023

Clinique

Troubles dyspeptiques.
Epigastralgie.

Examen

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.
Veine porte de calibre normal. Veines sushépatiques libres.
Vésicule biliaire non vue car cholecystectomisée..
Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.
Pancréas de taille et d'échostructure normales.
Absence d'adénopathies cœliomésentériques.
Rate homogène, de volume normal.
Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale,
sans dilatation des cavités pyélocalicielles.

Conclusion

Echographie abdominale normale.
Cholecystectomie.

